





LES QUESTIONS IMPORTANTES À SE POSER!

Pour cette section, ne rentrez pas trop dans les détails, car tout sera révisé avec le notaire lors du premier rendez-vous. L'important c'est de savoir dans quelle direction vous voulez aller.

Quels sont mes souhaits pour mes funérailles ?

Est-ce que je veux être enterré(e) ou bien incinéré(e)?

Est-ce que je préfère laisser ce choix à mon liquidateur?

Est-ce que je veux un service religieux, être exposé(e), est-ce que j'ai un terrain dans un cimetière? Bref, qu'est-ce que je veux à ce niveau?

Est-ce que je suis pour ou contre le don d'organe?

Il est possible d'accepter ou refuser le don d'organe dans le testament et le mandat de protection. Cette mention est enregistrée au registre informatisé des dons d'organe de la Chambre des notaires. L'information est donc accessible plus facilement pour les médecins.

OUI NON



BIENS

Comment je veux distribuer mes biens?

Est-ce que je veux laisser un bien particulier ou une somme d'argent à une ou plusieurs personnes? (legs particuliers)

Ensuite, tout ce que je n'ai pas énuméré, je le laisse à qui ? Je laisse donc un ensemble de biens à une ou plusieurs personnes. (Cet ensemble de biens peut inclure des immeubles, des comptes bancaires, des placements, du mobilier, une voiture, bref, tout ce qu'il vous restera à votre décès). (legs universels)

C'est le moment de penser à plusieurs scénarios.

Pas de panique si vous n'êtes pas certain de vos choix, on va regarder tout ça ensemble !

LEGS PARTICULIERS	LEGS UNIVERSELS



SUCCESSION

Qui s'occupera de liquider la succession?

(remettre les parts à mes héritiers)

Écrivez plusieurs options (entre 3 et 4). Vous pouvez mettre plus d'un liquidateur à la fois. Le mot d'ordre est de s'assurer que ce sont des personnes qui s'entendent bien ensemble.

Est-ce que j'aimerais donner une rémunération au liquidateur?

Si oui, combien? Montant forfaitaire, taux horaire?

Est-ce que vous voulez que ce montant soit indexé selon le coût de la vie.

Liquider la succession peut être une tâche longue et ardue, ça vaut parfois la peine de compenser cette personne qui nous rend service en acceptant de le faire.



ENFANTS

Si mes enfants sont mineurs, qui s'occupera d'eux en cas de décès?

Encore une fois, vous devez prévoir plusieurs scénarios, donc choisir plusieurs personnes de confiance. Vous ne pouvez désigner qu'une personne à la fois et non un couple.

Si vous désignez le conjoint ou la conjointe d'un frère ou une sœur demandez-vous advenant séparation, si vous souhaiteriez toujours que cette personne élève vos enfants. Important, vous devez en discuter avec les personnes de votre choix pour s'assurer qu'ils accepteraient de s'occuper de vos enfants.

Si des enfants mineurs héritent, à quel âge auront-ils leur part ?

Par exemple :

- | | | |
|---|--|--|
| 1) À 8 ans : 10%, à 21 ans : 20% et à 30 ans : le reste. | 2) À 18 ans : 1/3, à 21 ans : 1/3 et à 25 ans : le reste. | 3) Les revenus de placement à 18 ans, la moitié du capital à 21 ans, et l'autre moitié du capital à 25 ans. |
|---|--|--|

Ou tout autre scénario de votre choix pour éviter la dilapidation de l'héritage par des enfants encore trop immatures pour bien gérer l'argent reçu.

BILAN FINANCIER SOMMAIRE

(Vous pouvez indiquer des montants approximatifs)

CONJOINT(E) 1	CONJOINT(E) 2
Nom:	Nom:
REER/FEER/CRI/FRV/REEE Indiquez pour chacun de vos produits : le type de régime enregistré, le montant, ainsi que le bénéficiaire que vous avez désigné, s'il y a lieu.	
PLACEMENTS CELI, OBLIGATIONS, ACTIONS, PLACEMENTS NON ENREGISTRÉS, COMPTES BANCAIRES Indiquez pour chacun de vos produits : le type de placement ainsi que le montant	
FONDS DE PENSION DE L'EMPLOYEUR Indiquez pour chacun de vos fonds de pension le nom de l'employeur et si un bénéficiaire est désigné. (**Il est très fréquent que les règlements des fonds de pension prévoient que c'est le conjoint marié ou de fait qui est automatiquement bénéficiaire en cas de décès**)	
ASSURANCE-VIE COLLECTIVE PAR L'EMPLOYEUR Indiquez si vous en avez, le montant et le nom du bénéficiaire.	

CONJOINT(E) 1

CONJOINT(E) 2

ASSURANCE-VIE PERSONNELLE

Indiquez le montant de chacune de vos polices ainsi que le nom du bénéficiaire et si la police d'assurance-vie est permanente ou temporaire (combien de temps).

--	--

BIENS IMMOBILIERS

MAISON, CONDO, CHALET, IMMEUBLE À REVENUS, TERRAIN VACANT

Énumérez vos biens immobiliers, la valeur de l'immeuble ainsi que votre part en pourcentage dans chacun des immeubles ou terrain.

--	--

VÉHICULES

(VOITURES, MOTO, ROULOTTE, BATEAU ETC.)

Énumérez vos types de véhicules et inscrivez si celui-ci est acheté ou loué.

--	--

AUTRES BIENS D'UNE GRANDE VALEUR

(TABLEAUX, ŒUVRES D'ART, COLLECTION, CAVE À VIN, BIJOUX, ETC).

Inscrivez le type de bien et sa valeur.

--	--

COMPAGNIE PAR ACTIONS OU ENTREPRISE

Inscrivez le nom de votre compagnie, le pourcentage d'actions et si une convention d'actionnaire existe, s'il y a lieu. Inscrivez aussi si vous avez pris une police d'assurance-vie pour le rachat de part.

--	--

DETTE À LONG TERME

Inscrivez la raison de la dette, le montant, et si cette dette est assurée (assurance-prêt).

--	--